

ENTRE NOUS

Tous ensemble pour une nature propre

650 personnes ont participé au nettoyage de printemps aux quatre coins de la Communauté de Communes, début avril.

Papiers gras, canettes et bouteilles en tout genre, paquets de cigarettes... C'est fou ce qu'on peut jeter par la fenêtre d'une voiture. «Les automobilistes qui ont cette attitude ne se rendent pas toujours compte de l'impact sur la nature, explique Marcel Wolff, chef du service propreté de la CCRH, mais au final 4 tonnes de ce genre de déchets ont été ramassées». Le bilan de la collecte aux bords des routes est cette année encore impressionnant.

Les dépôts sauvages de déchets semblent, quant à eux, en légère régression. Si les bénévoles ont ramassé 8m³ de pneus cette année, ils ont trouvé moins de bois, de ferraille et de vieil électroménager.



Un grand merci à tous les participants !

@ contact

Direction des Interventions Urbaines Service propreté
03 88 63 95 13
diu@haguenu.fr

Vous constatez un dépôt sauvage dans la nature ?

Appelez le service propreté de la CCRH pour l'enlèvement. Les contrevenants identifiés se verront refacturer les heures de nettoyage et devront s'acquitter d'une forte amende.

AGENDA

Prochains Conseils

Les séances du Conseil Communautaire sont ouvertes au public.

Elles se tiennent successivement dans une des 14 communes de la CCRH. Les réunions débutent à 18h30.

Les prochaines séances :

- Jeudi 30 mai à Huttendorf, salle polyvalente
- Jeudi 20 juin à Wittersheim, foyer Saint-Ulrich

Simple, rapide, sécurisé, pensez au paiement en ligne !

Pour faciliter vos démarches, la Communauté de Communes poursuit le développement des services en ligne.

En plus des déchets ménagers et de la restauration scolaire, vous pouvez désormais payer vos factures relatives au périscolaire, au multi-accueil (pour Haguenu) et à la halte-garderie (pour Schweighouse).

Sur le site internet : www.cc-haguenu.fr



Les trucs et astuces pour un bon compost



Epluchures, marc de café, coquilles d'œuf, tontes de gazon... autant de déchets qui peuvent être valorisés en un terreau fertile, gratuit et prêt à l'emploi !

Assistez aux réunions d'informations pratiques :

- Mercredi 29 mai à 19h à la salle polyvalente à Wintershouse
- Jeudi 13 juin à 19h à la salle Robert Kaeuffling à Schweighouse-sur-Moder
- Mardi 18 juin à 19h au CAIRE à Haguenu

@ contact

Service ordures ménagères
9 chemin du Gaz à Haguenu
03 88 73 71 72
om@haguenu.fr

Chez nous !

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes de la Région de Haguenu

n°5
Mai 2013

É D I T O

Mutualiser les moyens

La mutualisation des moyens pour faire mieux et moins cher est l'un des objectifs de la Communauté de Communes. Deux réalisations récentes en sont l'illustration : la construction d'une nouvelle fourrière animale et la création d'une banque de matériel.

Légalement, chaque commune doit disposer d'une fourrière animale. Un tel équipement existait à Haguenu, à l'initiative de la Ville, dans l'ancienne Maison Forestière Stiefelhardt. Le transfert de la compétence « fourrière animale » à la Communauté de Communes a été l'occasion de mettre aux normes l'équipement et à jour son fonctionnement. De nouveaux boxes pour chiens ont été construits ainsi que des locaux techniques et un système autonome de traitement des eaux usées. La gestion de la fourrière a fait l'objet d'une délégation de service public. Après analyse des candidatures, c'est la SPA de Haguenu qui a été retenue. Celle-ci a fait également de gros investissements pour reconstruire presque entièrement son refuge pour animaux. Route de Schirrhein à Haguenu coexistent donc deux structures : la fourrière (propriété de la CCRH, gérée par la SPA) et le refuge (propriété de la SPA). En ce qui concerne la fourrière, les 14 communes membres de la CCRH y ont évidemment accès. Mais la CCRH a également proposé aux communes du Nord de l'Alsace non pourvues de fourrière de bénéficier de l'équipement haguenuvien, moyennant une participation financière, vu l'importance de l'investissement qui vient d'être réalisé. Une cinquantaine de communes ont déjà signé cette convention et s'ajoutent aux 14 communes de la CCRH. C'est donc ici une mutualisation à la dimension d'un territoire bien plus vaste que celui de la CCRH.

Autre mutualisation prometteuse : la création d'une banque de matériel pour les 14 communes membres et leurs associations. Des praticables et du matériel d'exposition sont déjà disponibles. L'acquisition d'un podium mobile est en cours. Quant aux chapiteaux c'est la location qui a été privilégiée pour pouvoir faire face à des demandes souvent simultanées. Les besoins des communes ont été répertoriés et le marché de location permettra, là-aussi, de faire des économies d'échelle et de donner ainsi un coup de pouce aux communes et à leurs associations.

Dans ces domaines comme dans d'autres (celui de l'économie par exemple) la concentration des moyens humains, matériels et financiers, permet à notre Communauté de Communes d'être un acteur compétent et efficace au service de notre territoire et de ses habitants.

Jean-Marc Steinmetz,
Vice-Président



La fourrière animale à Haguenu

L'équipement intercommunal, géré par la SPA, a été complètement réhabilité.

60 communes d'Alsace du Nord ont aujourd'hui recours à ce service.



VIE ÉCONOMIQUE

Investir pour un territoire attractif !

L'attractivité d'un territoire se prépare sur le long terme. Pour continuer à faire de la CCRH un lieu recherché par les entreprises pour s'y implanter, s'y développer et y créer de l'emploi, les élus communautaires ont engagé toute une série d'investissements. Parmi les plus importants :

- Le lancement de la procédure conduisant à l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités d'une vingtaine d'hectares dans le secteur de la Sandlach. Cette zone permettra l'accueil de nouvelles entreprises industrielles et artisanales.



- La mise à l'étude du renforcement de la desserte numérique des zones d'activités avec la mise en place du très haut débit dans le cadre du schéma directeur d'aménagement numérique (dans toutes les communes de la CCRH).
- Les travaux de câblage de la pépinière d'entreprises du CAIRE (Service économique de la CCRH) afin de renforcer son attractivité et d'améliorer le niveau de service proposé aux porteurs de projets.

Ces projets sont complémentaires de projets qui, aujourd'hui, sont portés par la Ville de Haguenau mais qui s'inscrivent dans la même dynamique : la réalisation de la Voie de Liaison Sud (un nouvel axe qui assurera une meilleure desserte des zones de l'Aérodrome et du Taubenhof tout en limitant le trafic en milieu urbain) et l'installation d'"Alter & Toit", la résidence junior dans le futur éco-quartier Thurot (pour offrir une solution d'hébergement adaptée aux jeunes en formation/alternance).

« Parmi les acteurs qui contribuent au dynamisme d'un territoire, **les entreprises jouent un rôle essentiel**. Industrielles, artisanales, commerciales, agricoles, de service, petites ou grandes, nos entreprises investissent, innovent, forment, produisent des biens et des services et créent de l'emploi. »



Daniel Clauss, Conseiller communautaire

Tous ces projets parmi d'autres contribueront à renforcer encore les atouts de la CCRH, la prospérité des acteurs économiques et l'emploi des concitoyens.

Des atouts à faire valoir

Près de 4 000 entreprises et établissements sont recensés sur le territoire. L'offre locale de formation qui s'appuie sur 4 lycées, 2 centres de formations d'apprentis, un IUT (Institut Universitaire de Technologie), un IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), plusieurs organismes privés est dense et diversifiée. Avec près de 27 000 emplois offerts par les employeurs locaux pour 25 000 actifs résidant sur le territoire, la CCRH fait preuve d'une attractivité qui ne se dément pas. 2^{ème} pôle industriel du Bas-Rhin, la CCRH accueille de grands groupes internationaux qui continuent à mener chez nous une politique d'investissement volontariste, gage de confiance en l'avenir. L'artisanat avec 814 entreprises reste dynamique tandis que l'offre commerciale diversifiée repose sur un équilibre entre grande distribution et commerce de proximité. Enfin, les activités agricoles ont été maintenues dans la plupart des communes de la CCRH.



L'exemple de JA Trade

C'est un bel exemple d'une entreprise qui s'est créée et développée sur le territoire de la CCRH, avec l'aide du CAIRE.

L'entreprise JA Trade est spécialisée dans l'installation et la personnalisation de distributeurs automatiques de boissons, confiseries, sandwiches...

José Acker débute son activité en 2006, à son domicile de Schweighouse-sur-Moder. L'entrepreneur s'installe l'année suivante à la pépinière d'entreprises du CAIRE : il prend d'abord un bureau, puis un atelier, et bientôt un deuxième, son activité croissant rapidement.

Entre temps, José Acker obtient un terrain dans la zone de l'Aérodrome pour y construire un bâtiment industriel de 500 m². L'entreprise y emménage en 2011.

« José Acker emploie aujourd'hui 3 personnes et accueille un étudiant en BTS en alternance. Il espère porter l'effectif à 10 personnes d'ici 5 ans. »

> Le CAIRE, un partenaire incontournable

Le CAIRE (Centre d'Animation, d'Information et Relais Economique) accompagne et coordonne le développement des entreprises du territoire. Deux entités du CAIRE s'occupent spécifiquement du développement économique :

- **La Maison de l'entreprise** est un regroupement en un lieu unique de services destinés aux entreprises. Elle apporte des réponses en matière d'aides et de financements, d'immobilier d'entreprise et d'emploi-formation aux différents stades de la vie de l'entreprise. Pour cela, la Maison de l'Entreprise s'appuie sur un réseau d'une vingtaine de partenaires qui apportent localement toutes les informations utiles.
- **La pépinière d'entreprises** met à disposition des locaux pour une durée limitée, à loyer modéré. Ce système permet de soutenir des projets de création et d'attirer de nouvelles activités. Les entreprises bénéficient d'un accompagnement, d'un standard téléphonique, d'un secrétariat... Les structures retenues sont celles qui s'intéressent au territoire pour y créer de la valeur ajoutée, de l'emploi, avec la volonté de s'y développer à long terme.



@ contact

CAIRE
Direction du Développement
Economique
84 route de Strasbourg à Haguenau
03 88 63 39 00
caire@haguenau.fr
www.cc-haguenau.fr

> Zoom sur les chantiers

La Communauté de Communes de la Région de Haguenau, compétente en matière d'aménagement de voirie, investit fortement pour réaménager les entrées des différentes agglomérations. Exemples :



< Batzendorf

Travaux de la rue du Moulin (RD 660) à Batzendorf. Après ce chantier, ce secteur qui concentre de nombreux équipements publics se trouve sécurisé, la circulation apaisée. L'éclairage est également amélioré et les réseaux (électricité, téléphone, eau potable et assainissement) modernisés.



< Haguenau

L'avenue de Wissembourg (RD 263) à Haguenau est réaménagée pour lui donner un vrai caractère d'entrée de ville : trottoirs pour piétons et cyclistes, stationnement, extension de l'éclairage et des réseaux d'assainissement.



< Morschwiller

L'entrée Ouest de Morschwiller (RD 419). L'aménagement de la voirie, notamment pour limiter la vitesse des automobilistes, accompagne les travaux hydrauliques menés par la commune pour lutter contre les problèmes de coulées de boue.

BUDGET 2013

Ambitieux et maîtrisé

La Communauté de Communes de la Région de Haguenau a adopté un budget 2013 ambitieux (il s'établit à plus de 50 millions d'euros), avec un programme d'investissement diversifié à la hauteur des besoins de notre territoire.

Ce programme comprend des dépenses d'équipement relevant des principaux domaines d'intervention de la Communauté, notamment la voirie, le périscolaire, l'économie et l'aide matérielle aux communes et aux associations.

Mais ce budget – le 2^{ème} de la nouvelle Communauté – est également maîtrisé : les dépenses de fonctionnement n'augmentent pas, tout comme la pression fiscale.

Pas de hausse des impôts

Les élus communautaires ont décidé de maintenir les taux d'imposition au même niveau qu'en 2012, pour les ménages comme pour les entreprises.

- Taxe d'habitation : 9,53 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 0 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,67 %
- Cotisation foncière des entreprises : 19,44 %